

DOSSIER 9

QUESTIONS DE SAVOIRS

4 La situation à la veille des rébellions (page 438)

1. a) Associez chacune des revendications suivantes au numéro de l'extrait qui la concerne.

1) Un Conseil législatif élu.

2) La gestion du budget de la colonie par la Chambre d'assemblée.

3) La responsabilité ministérielle.

b) Qu'ont en commun ces demandes du Parti patriote ?

2. a) Que dénoncent les députés patriotes à l'assemblée populaire de Saint-Ours, le 7 mai 1837 ?

b) Nommez le moyen mis de l'avant pour faire pression sur le gouvernement.

3. À la veille des rébellions, quelle revendication politique vient aussi bien des députés du Bas-Canada que de ceux du Haut-Canada ?

4. L'extrait ci-contre a été rédigé par M^{gr} Lartigue.

a) Cet évêque est-il pour ou contre les rébellions ?

b) Quel argument principal M^{gr} Lartigue utilise-t-il pour influencer la population canadienne ?

« 4 - Dans la situation actuelle du Bas-Canada, on ne saurait recommander que le Conseil législatif de cette province devienne électif, mais il est bon qu'on envisage des mesures pour que la population en arrive à accorder plus de confiance dans cette Chambre qu'elle ne lui en donne actuellement.

5 - S'il est bon de réformer la composition du Conseil exécutif dans le Bas-Canada, il n'est pas à conseiller de lui donner la responsabilité que réclame pour lui la Chambre d'assemblée de cette province.

[...]

8 - Pour faire face aux arrérages dus sur les comptes des dépenses établies et ordinaires à l'administration de la Justice et du gouvernement civil de la province, il est bon qu'après avoir appliqué dans ce but telle somme jugée convenable [...], cette somme [...] de Sa Majesté soit versée entre les mains du receveur général de la province ; que le gouverneur de la province ait le pouvoir de prendre sur les autres revenus de Sa Majesté telle somme [...] qui devra être versée entre les mains du receveur général de la province pour le paiement des comptes [...]. »

« Nous finissons [...] par en appeler à vos cœurs, toujours nobles et généreux. Avez-vous jamais pensé sérieusement aux horreurs d'une guerre civile ? Vous êtes-vous représenté des ruisseaux de sang inondant vos rues et vos campagnes, et l'innocent enveloppé avec le coupable dans la même série de malheurs ? »

Source : Michel ALLARD et autres, *L'histoire canadienne à travers le document : vol. 4: Les Deux-Canadas, 1810-1867*, Montréal, Guérin, 1985, p. 82-83.